L'enquête Civile : 40 ans d'évolution au service des institutionnels bancaires français

Il y a 40 ans, émergeait un métier devenu essentiel au sein du monde financier : **l'Enquête Civile.**

Confrontés à la nécessité croissante d'obtenir des informations fiables pour élaborer des stratégies de recouvrement efficaces, les établissements bancaires ont vu dans cette profession un allié précieux.

Au fil des années, le rôle de l'enquêteur civil s'est transformé et enrichi, s'adaptant aux évolutions constantes du secteur financier.

Aujourd'hui, ces professionnels jouent un rôle clé dans la connaissance et la gestion du risque client, intégrant également des aspects métiers tels que la levée d'états hypothécaires combinée à l'analyse juridique de la publicité foncière et de l'expertise immobilière.

Les débuts : répondre aux besoins émergents des institutions financières

Alors que les institutions bancaires ont été contraintes

d'affûter leur processus de recouvrement et d'élargir leurs connaissances Clients en réponse aux exigences règlementaires encadrant leur profession, c'est dans ce contexte qu'est né le métier d'enquêteur civil, chargé d'explorer et de rassembler des renseignements pertinents pour évaluer la solvabilité des individus et des entreprises.

À l'époque, le focus était principalement axé sur la recherche de données financières, juridiques et commerciales.

L'évolution du métier : une réponse dynamique aux changements du secteur et de la règlementation

Au fur et à mesure des nouvelles exigences imposées au monde de la finance par les hautes instances règlementaires françaises et européennes, les enquêteurs civils ont dû s'adapter pour répondre à des demandes de plus en plus normées.

De son côté, le métier de l'enquête civile s'adapte à des évolutions importantes et régulières depuis la promulgation de la loi sur la sécurité intérieure articles L612-1G et L612- 17 du code de la sécurité intérieure.

L'évolution réglementaire a été cruciale, avec l'instauration de lois encadrant les conditions d'exercices des acteurs de la profession.

Les professionnels de l'Enquête Civile doivent naviguer dans un cadre juridique complexe, respectant des normes

de plus en plus exigeantes pour garantir l'intégrité des investigations.

Ces règles concernent non seulement l'entreprise, ses dirigeants mais également les enquêteurs civils qui, chacun à leur niveau, doivent satisfaire à des autorisations préalables d'accès à la profession délivrées par le CNAPS.

Les progrès technologiques, la digitalisation et l'open data ont également contribué à l'évolution du métier, exigeant une adaptation constante pour maîtriser les outils numériques, tout en respectant les méthodes strictes en matière de collecte et de sécurité de l'information.

En réponse à ces changements, les enquêteurs civils sont tenus de suivre des formations continues axées sur les bonnes pratiques du métier, les évolutions législatives et les nouvelles technologies.

L'importance accordée à la transparence, à l'équité et à la protection de la donnée à caractère nominative,

définissent la nature même de la profession, faisant de la déontologie et de la conformité réglementaire des piliers incontournables de l'enquête civile contemporaine.



Dans un environnement financier de plus en plus complexe, les institutions bancaires et les établissements financiers attendent des solutions innovantes et concrètes dans l'appréhension et la gestion du risque client.

Les sociétés d'enquête civile, fort de leur expérience, capitalisent sur leur expertise croissante, pour rester un partenaire incontournable dans cette démarche.

La capacité à évaluer la solvabilité des clients débiteurs, à identifier les risques et à anticiper les défis à venir est devenue une compétence clé de ces professionnels.

L'analyse du contenu de la publicité foncière : une expertise cruciale

Parmi les évolutions majeures déployées par les sociétés d'enquête civile : Proposer une solution digitalisée et externalisée dans la levée des états hypothécaires combinée à l'analyse de juristes des éléments clés qu'ils contiennent, qui a depuis pris une place prépondérante.

Cette expertise juridique consiste à recueillir et analyser des informations sur les biens immobiliers et les conditions de détention par un individu ou une entreprise.



Recouvrement

Cette étape cruciale a été pensé pour simplifier et faire gagner du temps aux institutions financières dans la gestion du risque.

Elle permet, non seulement d'évaluer la valeur des garanties liées à un prêt hypothécaire, mais aussi d'anticiper d'éventuels obstacles pour optimiser leurs processus de recouvrement.

L'expertise immobilière : un atout majeur pour la prise de décision

Enfin, l'expertise immobilière est venue compléter la palette des services proposés par les sociétés d'enquêtes civiles qui ont su de doter d'équipe d'experts immobiliers, accrédités par les chambres d'experts immobiliers RICS RV et CEIF REV TEGOVA en réponse aux attentes édictées par la BCE dans le cadre de la Directive Crédit Immobilier.

En parfaite application de la charte de l'expertise immobilière, ils évaluent avec précision la valeur des biens immobiliers associés à un client débiteur pour permettre aux institutions financières de prendre des décisions éclairées dans une procédure de saisie immobilière, de provisionnements de leurs garanties.

Cette expertise offre une vision plus complète de la surface financière d'une personne ou d'une entreprise, renforçant ainsi la qualité des décisions liées au recouvrement

En conclusion

En 40 ans, le métier d'enquêteur civil a considérablement évolué pour répondre aux besoins complexes des institutions bancaires et financières. De simples collecteurs d'informations, ils sont devenus des experts de la gestion du risque client, intégrant des compétences telles que la levée de la publicité foncière et l'expertise immobilière. Ces professionnels jouent désormais un rôle essentiel dans la prise de décision stratégique des institutions financières, contribuant ainsi à la stabilité et à la pérennité du secteur financier.

Ces expertises métiers, largement reconnues dans les Directions du Recouvrement, ont su trouver un écho dans l'accompagnement des besoins de la Direction du Crédit et des Engagements ainsi que des Successions.

Flora CARLOTTI - Directrice Commerciale du Groupe REAXIS - membre de la FIGEC

